

Questions orales

concentrer notre attention sur les problèmes de développement régional qui existent au Québec, particulièrement sur les besoins en matière d'adaptation et de restructuration.

Le ministre de la Santé jouera un rôle de premier plan et travaillera en étroite collaboration avec le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je suis content de voir que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social vient d'arriver à la Chambre. Je voudrais lui faire remarquer que lorsqu'il était lui-même ministre de l'Industrie, c'est lui qui a conduit, par son manque d'initiative, l'économie québécoise dans la situation tragique dans laquelle elle se trouve à l'heure actuelle. Au Québec, il y a plus de 12 p. 100 de chômeurs, plus de 400 000 personnes se cherchent des emplois et n'en trouvent pas. Dans la seule région de Montréal, il y a 213 000 personnes qui sont sans emploi. À tous les jours, on voit des fermetures d'usines, des mises à pied à Air Canada, VIA Rail, au Canadien Pacifique, à la Pratt & Whitney, à la General Motors et à la Canadair. Est-ce que le ministre n'a tout simplement pas l'obligation de se lever de son siège et de dire: «Lorsque j'étais ministre de l'Industrie, j'ai manqué mon coup et je vais le manquer encore une fois»?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, quand le chef de l'opposition tente de faire des leçons dans le domaine économique, les Québécois n'ont qu'à se rappeler quand il était ministre des Finances, et on se console très rapidement.

Monsieur le Président, ce que *Le Devoir* rapporte ce matin est simplement une mesure administrative qui permet au ministre responsable du Développement économique au Québec d'avoir une structure pour référer à la gestion. Et pour pouvoir souligner de façon encore merveilleuse les contradictions du chef de l'opposition, d'un côté, il nous dit: «On devrait s'occuper de l'économie du Québec». Mais d'un autre côté, quand on donne une structure pour le faire, monsieur le Président, il est contre. Je ne sais pas quelle sera sa position demain. En ce qui me concerne, depuis des décennies, le gouvernement fédéral intervient par des ententes fédérales-provinciales sur le Développement régional au Québec. Ce que j'ai assumé comme ministre de l'Industrie à l'époque, je vais l'assumer au moment où une structure

sera donnée, au niveau du Développement économique régional au Québec.

Monsieur le Président, je pense que ces choses-là, les Québécois les comprennent très facilement et le chef de l'opposition devrait comprendre, normalement.

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je pense que, somme toute, la structure annoncée par le ministre n'est qu'un château de cartes. Je voudrais seulement lui poser une question technique seulement. Avant de faire ce grand exercice de relations publiques, a-t-il consulté le gouvernement du Québec?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, quand le gouvernement du Canada—et j'espère que mon collègue va être d'accord avec ça—définit ses structures administratives, je serais fort surpris qu'il l'a fait quand il était ministre au gouvernement. Nous devons consulter les provinces sur la façon de structurer les obligations gouvernementales fédérales. Je répète, monsieur le Président, ce que j'ai dit tantôt. Cela n'a rien à voir. Encore une fois, monsieur le Président, le gouvernement du Canada définit ses structures administratives et il le fait de façon efficace, quelque chose dont le Parti libéral n'est pas habitué.

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre, qui vient de donner un bel exemple pourquoi on a des problèmes avec l'unité nationale au pays. Avec l'annonce de l'Agence de développement, le ministre est en train de faire au Québec ce que son gouvernement a fait dans les Maritimes avec ACOA. C'est un écran de fumée pour masquer un sabrage de fonds dans le transport, la recherche et le développement, les paiements de transfert. Pour l'Atlantique, c'est une perte nette de 3,4 milliards de dollars. Ma question est la suivante: Le ministre peut-il s'engager qu'à partir d'aujourd'hui il n'y aura aucune baisse des fonds pour l'ensemble du développement économique du Québec? Peut-il nous assurer qu'il n'est pas en train de leurrer le Québec comme son gouvernement a leurré les provinces atlantiques?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, d'abord je dirai au député de LaSalle—Émard qu'il n'est absolument pas question d'une agence. Je ne sais pas où il a pris cela, probablement dans *Le Devoir*, mais la journaliste a été assez prudente pour donner les deux options. Deuxièmement, monsieur le Président, je m'étonne toujours que le Parti libéral, qui devrait applaudir à l'initiative de l'Agence de l'Atlantique, semble vouloir refuser la même opportunité au Québec. Pourquoi ce qui est bon dans